

Dans le cadre de la prochaine revue de la performance des réformes à fin décembre 2019 dans les ministères et institutions de l'Etat, le Comité de suivi des réformes aura, du 10 au 19 mars 2019, à examiner et valider les matrices de réformes actualisées pour la période 2020-2022.

Ces séances techniques qui se dérouleront conformément au calendrier, ci-joint, vont permettre aux membres du Comité de suivi des réformes de prendre connaissance des propositions de réformes des ministères et institutions en vue de retenir les plus pertinents qui feront l'objet de validation lors des travaux d'actualisation les 1, 2 et 3 avril 2020. Les travaux d'examen se pencheront également sur les plans de travail et budget annuel (PTBA) 2020 qui sont des outils d'opérationnalisation des matrices triennales des réformes.

Ces séances de travail du Comité de suivi des réformes verront la participation des Secrétaires Généraux des ministères ou Directeur de Cabinet des ministres, des Directeurs Généraux ou Directeurs accompagnés des points focaux et des correspondants thématiques chargés du suivi des réformes.

Par ailleurs, la revue nationale aura lieu le 31 mars 2020. Elle sera précédée de la revue de la performance du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques qui se déroulera du 26 au 27 mars 2020.